

L'éolien en France ? Pour quoi faire ?

Article rédigé par *Claude Daniel*, le 15 juin 2017

Diminuer les rejets de gaz à effet de serre ?

NON 95% de notre électricité n'émet pas de Gaz à effet de serre (record des pays industrialisés) et on ne peut pas faire mieux. L'intermittence des renouvelables les augmente à cause du soutien obligatoire de centrales thermiques.

Accroître la sécurité d'approvisionnement ?

NON Leur disponibilité fantaisiste ne permet pas de compter sur les renouvelables (jours sans vent, pas d'électricité).

Réduire le coût de l'électricité ?

NON Courant acheté prioritairement (que l'on en ait besoin ou pas) payé aux promoteurs 2 à 4 fois plus cher que le « mix » EDF. **Compensé par une ponction sur votre facture EDF** : Voir la CSPE, de 7 milliards cette année, mais qui atteindra 20 milliards par an d'ici 10 ans. Le prix de notre électricité « explose », au détriment du pouvoir d'achat des Français et de leur industrie

Seuls quelques affairistes près du pouvoir (le lobby éolien) profitent de ce système immoral

Produire une électricité de proximité ?

NON Nécessité de raccordement au réseau, avec 4000 km de lignes haute tension et des milliers de pylônes et de transformateurs électriques supplémentaires

Bon pour notre balance des paiements ?

NON Et même catastrophique : Tout le matériel (ou presque) est importé, principalement, d'Allemagne, du Danemark et maintenant de Chine.

Bon pour l'emploi ?

NON Peu d'emploi, sauf pour les chantiers de montage, avec de la main d'œuvre généralement importée car moins chère. **Même les centres de contrôle de « nos » éoliennes sont pour la plupart situés en Allemagne, voire au Canada.**

Équilibrer le réseau ?

NON Les renouvelables déséquilibrent le réseau par les brusques variations de production des éoliennes, avec des risques grandissants de « black-out ».

Bon pour l'environnement ?

NON Bientôt 25000 socles pesant chacun 1500 tonnes de béton armé indestructible, enterrés à perpétuité

dans nos champs. Et les forêts, les zones protégées ? Les espèces « protégées », voire en voie de disparition, auxiliaires précieux de l'agriculture, hachés par des pales tournant à 300 km/h. Les parcs naturels infestés, les lieux de mémoire violés... Une atteinte à la biodiversité catastrophique.

Bon pour le patrimoine ?

NON Paysages dégradés, patrimoine massacré **partout en France**. Impact catastrophique sur nos monuments historiques, et moins-value de 20 à 40% pour les maisons particulières dans un rayon de plusieurs km.

Bon pour la santé ?

NON Voir les conclusions alarmantes de l'Académie de médecine, dans son rapport du 3 mai 2017, recommandant – entre autres - de ne pas installer d'éolienne à moins de 1500 m des habitations, et de diminuer sensiblement le bruit.

Bon pour le tourisme ?

NON Les touristes désertent les zones « décorées » d'éoliennes. Sur terre, comme en littoral. Il faut se battre pour éviter l'invasion d'éoliennes près des lieux historiques (Mont St-Michel, plages du débarquement, etc.). Seule la menace par l'UNESCO de retirer son « classement au patrimoine mondial » fait céder le lobby éolien.

MAIS ALORS POURQUOI DONC ?

- **Parce que cet "écologique business" éolien est particulièrement rémunérateur, grâce aux subventions publiques financées par les consommateurs d'électricité.**
- **Parce que certaines ONG et les partis « verts », au service du lobby des renouvelables qui contrôlent pratiquement les médias font croire depuis plus de 15 ans que, seuls le vent (et le soleil) produiraient une électricité « propre ».**
- **Parce que, de ce fait, des politiques plus préoccupés par des considérations locales que par l'intérêt général rabâchent, dans le domaine de l'électricité, le message : « les renouvelables sont complémentaires du nucléaire, et vont bientôt le remplacer » et que "nous sommes en retard sur l'Allemagne".**
- **Parce que des affairistes sous l'appellation de promoteurs éoliens qui produisent de l'électricité soi-disant verte alors qu'elle est intermittente et polluante, exercent une pression sur les municipalités et les propriétaires de terrain, dissimulant les vastes problèmes à venir. Pourtant ils ne sont que les agents d'intérêts financiers privés, voire parfois occultes.**
- **Parce ces promoteurs cachent le coût du démantèlement futur de ces machines**
Provisionné (officiellement) 50.000 € par éolienne, il revient en fait à plus de 400.000 € et en cas de défaillance (très probable) de l'exploitant, ce sera à l'agriculteur propriétaire du terrain de payer la différence, soit largement plus que ce qu'il aura engrangé pendant les 20 ans de son bail. À défaut, ce sera la commune ou la communauté de commune qui paieront (donc, encore le contribuable). Mais le socle, lui, restera à perpétuité, ... prêt pour la remplaçante ?

À moins que d'ici-là, la raison l'emporte enfin dans notre pays qui était si beau ?